



# AVIS

## Séance publique du Conseil communautaire

Conformément à l'article L 5211-1 du code général des collectivités territoriales, Roannais Agglomération informe les habitants des communes membres que le Conseil communautaire se réunira, en séance publique, afin de délibérer sur l'ordre de jour ci-joint, le :

**Jeudi 12 décembre 2024 à 18h00**  
Chorum Alain Gilles - Halle Vacheresse  
Rue des Vernes - 42300 Roanne

Affiché au siège de Roannais Agglomération le 6 décembre 2024